

Retraité et syndiqué.... ...c'est utile !



Il n'y a pas d'âge pour être syndiqué !

1) OUI, il y a beaucoup à faire afin que chacun-une, en tant que salarié-e prochainement à la retraite ou comme retraité-e, partage le fait que d'être syndiqué-e à la retraite c'est utile !

2) Et pourtant, la vie à la retraite démontre que la formule « si on n'a plus de patron on a toujours des revendications » est bien une réalité et qu'en toutes circonstances il ne s'agit pas de rester isolé-e.

3) En effet, être syndiqué au travail, cela se comprend, en sachant que le fait syndical est loin d'être reconnu dans nombre d'entreprises. Mais avec le syndicat, les délégués, il y a toujours moyen de s'adresser à la direction, au patron, de faire grève et syndiqué ou pas, chacun peut voter lors des élections... mais qu'en est-il à la retraite ?

4) C'est souvent la première question posée : pourquoi être syndiqué à la retraite ? La CGT parmi les retraités pourquoi faire ?

5) Justement parlons-en. Dans la suite de la manifestation nationale de juin 2014, les mobilisations de retraités sont importantes, nombreuses et unitaires depuis septembre 2017, à l'appel de 9 organisations de retraités. C'est vrai au plan local, régional ou national. Ce sont des manifestations dans les villes, des délégations aux préfétures, des rassemblements avec dépôt de pétitions près des ministères ou à l'Elysée.

6) C'est un signe fort du mécontentement. Il s'exprime face au blocage des pensions, à la hausse de la CSG et aux difficultés que beaucoup de retraités rencontrent pour se soigner. Si les mobilisations ont contraint Macron à bouger sur la CSG - et c'est important - pour autant les mesures gouvernementales ne font pas le compte au regard de la perte du pouvoir d'achat depuis plusieurs années (alors que les dirigeants des grands groupes ont vu leurs rémunérations augmenter de 12 % en 2018). De même, les retraités sont concernés par la réforme Macron de retraite par points. La volonté politique de faire travailler les salariés plus longtemps et d'encadrer les pensions dans une enveloppe représentant 14 % du PIB va baisser le niveau des pensions pour toutes les générations de retraité-es actuelles ou futures.

7) La retraite s'accompagne de choix personnels, tels que le besoin de temps libre pour soi et avec d'autres, de temps pour se détendre, avec des loisirs, pouvoir accéder à la culture, pratiquer un sport, se déplacer, voyager, découvrir, ... !

8) Le moins que l'on puisse dire, c'est que, quels que soient les choix, le vécu se heurte, d'une part, à la réalité du montant des pensions et des moyens pour vivre pour chaque retraité et d'autre part, aux conséquences des réformes gouvernementales et patronales entreprises depuis 1993.

9) Ajoutons les mesures gouvernementales qui pèsent sur le droit à la santé pour tous, le montant élevé des mutuelles, le coût des logements ou le prix des transports, la fiscalité qui s'est modifiée, les 0.3% de la CASA, la réduction de 5€ de l'APL.

10) Les raisons d'être en colère sont donc nombreuses et justifiées. C'est pourquoi dans le même temps, il ne faut pas se laisser impressionner par les propos sur les retraités « riches » qui coûteraient cher à la société ni de tomber dans le piège toujours tendu des conflits de générations ! C'est bien le vivre ensemble qui est l'aspiration de tous les âges.

11) La retraite, est un droit toujours à l'ordre du jour afin de défendre son principe de répartition-solidaire, avec les conditions pour l'obtenir, les garanties pour la vivre et les moyens pour la financer à partir des cotisations sociales des salariés et des entreprises. Pour la CGT, ce qui est soulevé, c'est une autre répartition des richesses favorable au progrès social afin que toutes les générations vivent ensemble et dignement. Les moyens existent pour cela au regard des résultats financiers des entreprises et des plus grandes fortunes qui elles grossissent !

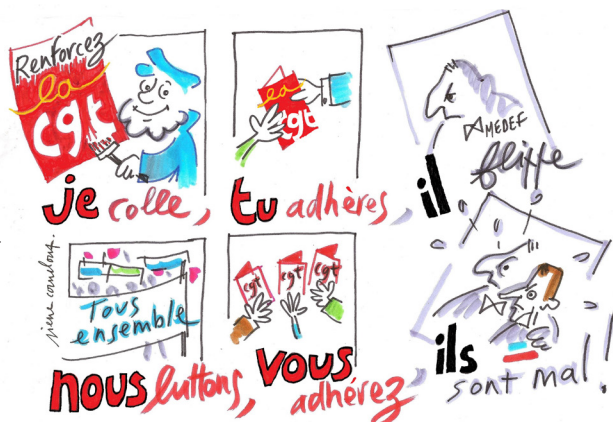
12) Dans ces conditions, qui d'autre que la section syndicale de retraite peut donner aux retraités les moyens de se rassembler, d'informer et de se mobiliser, en organisant des délégations dans les mairies, les préfectures, vers les ministères, avec des initiatives locales ou nationales ?



13) Cela montre qu'il n'y a pas d'âge pour se syndiquer sinon comment faire bouger les lignes sans une CGT plus forte et des mobilisations rassembleuses ? Le faire, c'est se donner les moyens d'être vraiment plus fort, notamment pour la défense de la retraite, pour augmenter les pensions, pour élargir et garantir la couverture de la Sécurité Sociale, de la naissance à la fin de vie.

14) C'est bien à partir des aspirations de chaque retraité et des exigences revendicatives qui rassemblent que la vie à la retraite se défend. Dans ces conditions, être syndiqué CGT à la retraite c'est vraiment utile !

© Pierre Cornetoup - Vie Nouvelle



**La retraite,
la défendre
solidairement et la
vivre dignement !**

Nos revendications

- ▶ Augmentation des pensions de retraite pour rattraper le retard cumulé
- ▶ Retour à l'indexation des retraites sur l'évolution des salaires
- ▶ Annulation de la hausse de la CSG pour tous les retraités
- ▶ Fixation d'un minimum de retraite au niveau du SMIC
- ▶ La pension de réversion à 75 % du SMIC sans conditions d'âge et de ressources
- ▶ Retrait de la réforme MACRON sur la retraite
- ▶ Rétablissement des services publics de proximité
- ▶ Augmentation des moyens pour la Sécurité Sociale avec prise en charge à 100% de la perte d'autonomie